

POURQUOI UNE ENQUÊTE SUR LES DÉPLACEMENTS ?

Chaque jour, nous nous déplaçons pour de multiples raisons (travail, loisirs, école, achats...), en voiture, en transports en commun, à pieds, à vélo...

Il est essentiel de connaître les pratiques de déplacements des Rhonalpains pour adapter au mieux les services de transports régionaux sur le territoire, et favoriser les pratiques d'éco-mobilités.

C'est pourquoi la **Région Rhône-Alpes** lance une « **enquête déplacements** », opération nouvelle sur l'ensemble du territoire qui va s'échelonner sur trois ans. Ce sont en effet près de **37 000 personnes** qui vont être interrogées sur leurs déplacements quotidiens.

La première année d'enquête débutera vers le **15 octobre 2012**, se poursuivra jusqu'au **30 avril 2013**, et concernera 12 300 personnes.

► **Objectif** : mieux connaître vos pratiques et vos besoins afin d'organiser les déplacements de demain.

QUI RÉALISE ET ORGANISE CETTE ENQUÊTE ?

Pilotée par le **Conseil Régional** et en partenariat avec l'**Etat**, la collecte a été confiée à la société **AlvoSofreco** et le Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) de Lyon sera chargé du contrôle qualité des enquêtes.

QUI VA ÊTRE INTERROGÉ ?

L'aire d'enquête représente 2 880 communes et 5,2 millions d'habitants, dont les scolaires âgés de 11 ans et plus. Elle concerne la totalité des 8 départements Rhône-Alpes : le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire, la Savoie, la Haute Savoie, la Drôme et l' Ardèche.

L'étude sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif.

COMMENT VA SE DÉROULER L'ENQUÊTE ?

- Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier.
- Les enquêtes seront réalisées par téléphone.
- Les enquêteurs poseront des questions générales (âge, type de logement, composition du ménage...), puis des questions sur les déplacements.

► **Les réponses individuelles, dont la confidentialité est garantie, seront détruites en fin d'enquête. Seules les données anonymisées seront exploitées ensuite dans un but statistique.**

L'ENQUÊTE EN PRATIQUE

Période d'enquête : **mi octobre 2012 à fin avril 2013**

(hors vacances scolaires et jours fériés)

Aire d'enquête : **la région Rhône-Alpes**

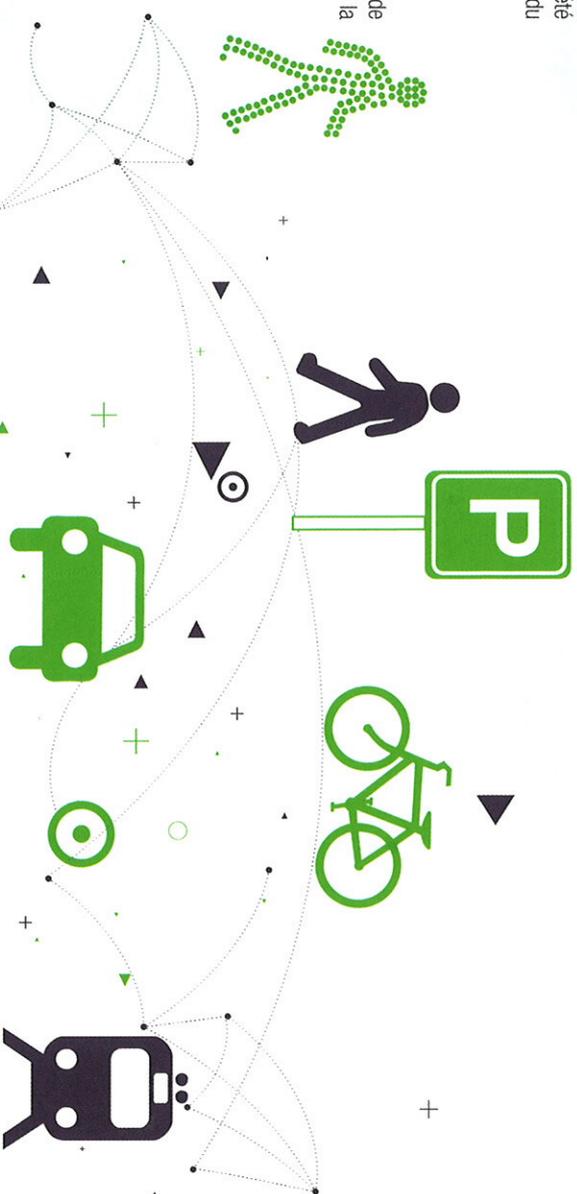
Type d'enquête : **par téléphone**

Jours de rendez-vous : **du mardi au samedi**

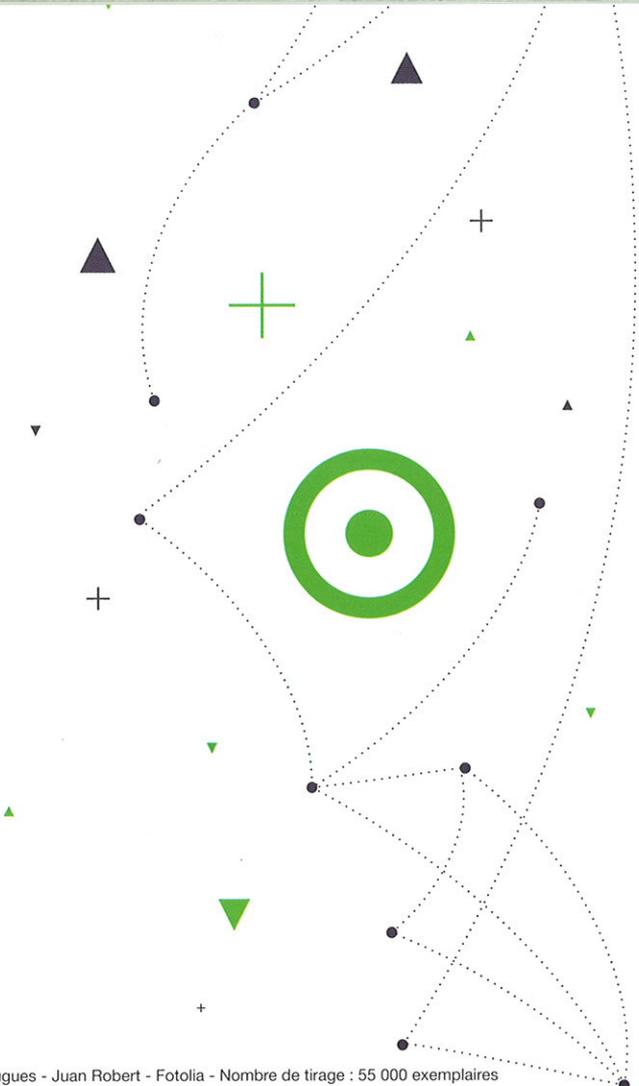
Horaires : **entre 17h30 et 20h30 en semaine et entre 10h et 15h le samedi**

Durée de l'enquête : **15 à 20 minutes maximum**

Nous remercions les acteurs locaux pour leur implication dans cette enquête et le relais d'information auprès des habitants.



@rhonealpes.fr ou enquetedepplacements@rhonealpes.fr

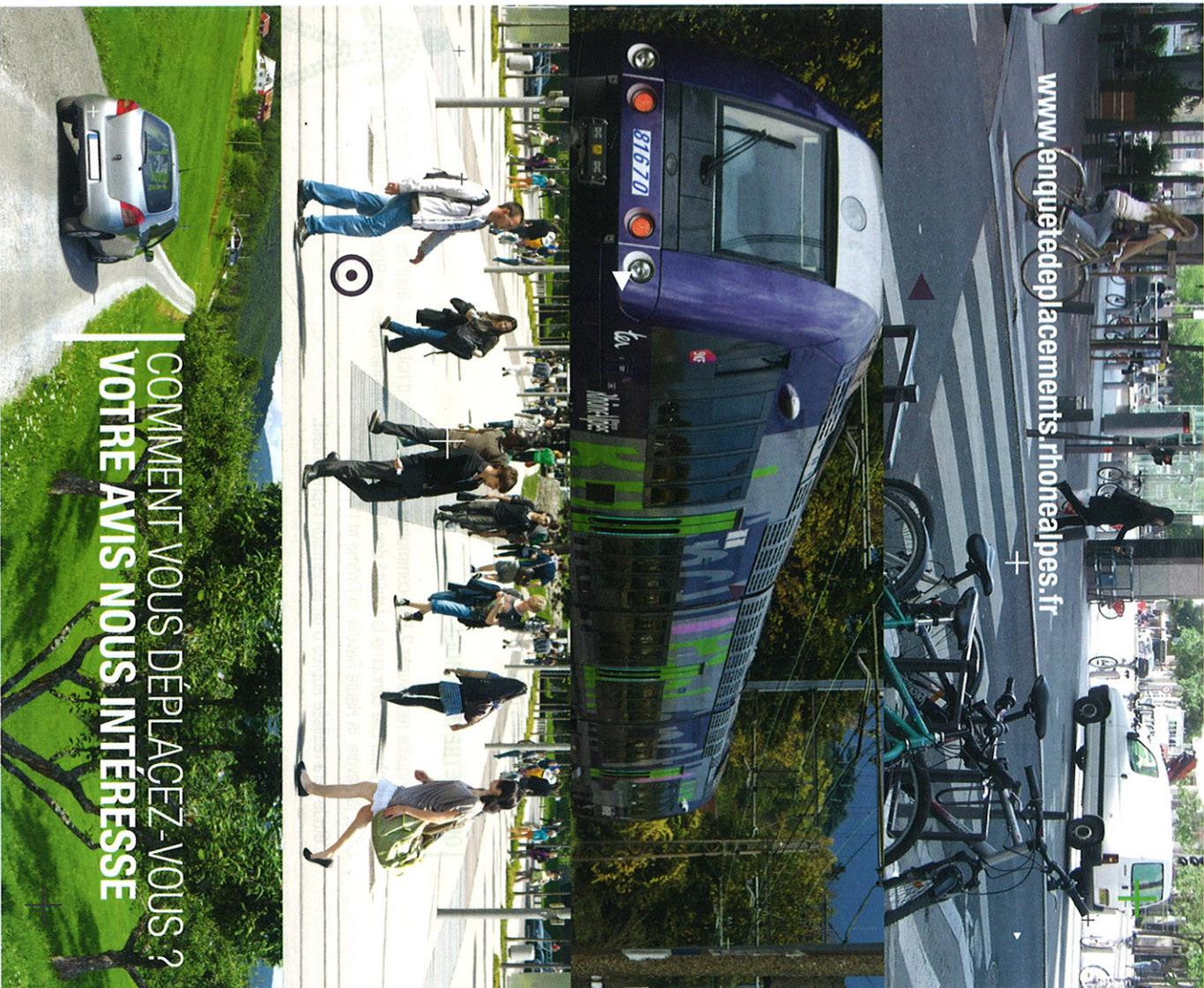


+

Rhône-Alpes Région
 1, esplanade François Mitterrand
 CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02
 T. 04 26 73 40 00 - F. 04 26 73 42 18

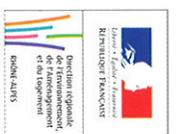


Conception : Heure d'été - Crédit photos : © CETE Lyon - Hervé Hugues - Juan Robert - Fotolia - Nombre de tirage : 55 000 exemplaires



www.enquetedepplacements.rhonealpes.fr

COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ?
 VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



Rhône-Alpes Région